

Ne rien lâcher et construire une mobilisation prolongée !

L'objectif de Sarkozy et du gouvernement est de mettre en place une machine de guerre contre les retraites : la combinaison de l'augmentation des annuités et la décote vont casser les montants versés. Ils comptent bien nous pousser ainsi dans les bras des banquiers et des assureurs qui ont tout préparé pour nous « offrir » de formidables « compléments de retraites ». Ce serait alors le début de la fin pour la répartition qui serait vampirisée par la capitalisation. Début de la fin du salaire socialisé et recul de civilisation pour le monde du travail ! Ce scénario ne doit pas se réaliser !

La question de notre stratégie est posée

En ordre dispersé, aucun secteur n'arrive à infliger une véritable défaite à ce gouvernement. On voit bien qu'une seule journée, même réussie comme celle du 15 mai, n'y suffit pas. Nous ne pouvons nous satisfaire de réclamer mollement « une retraite solidaire », nous avons besoin d'une grève, interprofessionnelle et massive, dans le public comme dans le privé, pour refuser les régressions. Un tel mouvement porte un nom : grève générale. Toute hésitation, tout manque de détermination comme l'absence d'un mot d'ordre de grève clair et net pour aujourd'hui 22 mai, est un encouragement pour le MEDEF qui nous observe attentivement : Parisot n'avance-t-elle pas déjà l'objectif de la retraite à 63,5 ans?

Seule une épreuve de force de longue durée peut faire plier Sarkozy et sa politique : le temps n'est pas à « limiter les dégâts », car avec une telle orientation on ne limite rien et on recule sans arrêt.

Qui sommes-nous ?

Salarié-e-s, jeunes, militant-e-s syndicaux et associatifs, militant-e-s révolutionnaires, nous avons répondu à l'appel de la LCR et d'Olivier Besancenot et nous avons constitué le comité messin pour un nouveau parti anticapitaliste. Nous voulons être de plus en plus nombreux à débattre et agir pour sa construction.

PRENEZ PARTI ! VENEZ NOMBREUX !

comité pour un nouveau parti anticapitaliste

Réunion ouverte du comité messin :

Mardi 27 mai 2008 à 20h00

Réunion publique :

Vendredi 20 juin 2008 à 20h00

AU CENTRE SOCIAL PETIT-BOIS

5, rue du Dauphiné à METZ-BORNAY

npa.metz@gmail.com / 06 80 38 43 19

Comité messin pour un nouveau parti anticapitaliste

Ce gouvernement doit battre en retraite !



La sanction électorale de la droite et du gouvernement Sarkozy-Fillon le 16 mars dernier est la preuve que leur légitimité est très atteinte. Pour les salariés, cela doit être un encouragement à s'engager dans la riposte contre les mauvais coups.

En effet, cela fait près de 15 ans que la droite s'attaque aux régimes des retraites : en 1993 (sous Balladur) le nombre d'annuités est passé de 37,5 à 40 pour les travailleurs du secteur privé. En 2003, les salariés de la fonction publique subissent le même sort au prétexte d'une équité sociale.

En 2007, les salariés des régimes spéciaux (SNCF, RATP, EDF...) étaient le dernier bastion à abattre.

En faisant passer les fonctionnaires pour des privilégiés, responsables à eux seuls du trou de la sécurité sociale et des caisses de retraites, Sarkozy et son gouvernement espèrent semer la division dans l'esprit des travailleurs et tous nous faire passer dans le privé comme dans le public à 41 annuités voir 42 et pourquoi pas jusqu'à la mort ?

S'il y a des responsables au déficit de la sécu et des retraites, c'est bien le gouvernement lui-même en collaboration étroite avec le patronat ! Car en accordant des exonérations de cotisations sociales aux patrons, ils creusent eux-mêmes ce trou et dans un même temps augmentent leurs richesses personnelles. C'est un véritable hold-up qui est fait sur nos salaires ! Car c'est bien de notre « salaire socialisé » dont il s'agit et non pas des « charges » comme aimerait bien nous faire croire ce gouvernement basé sur cette seule et unique loi du profit qu'est le capitalisme. Résistons tout-e-s ensemble dès aujourd'hui, c'est par la grève que nous devons exiger un retour aux 37,5 annuités pour tout-e-s les salarié-e-s !

SAUVERGARDER LE REGIME DE RETRAITES PAR REPARTITION, C'EST POSSIBLE !

Le refrain est connu : la croissance va mal, la concurrence mondiale est rude, les caisses sont vides... il faudrait se serrer la ceinture, réduire les dépenses, travailler plus (et plus longtemps !) pour peut-être, un jour, gagner plus... ou pas !

Mais nous ne sommes pas dupes ! En 20 ans, les richesses créées annuellement (mesurées tant bien que mal par le PIB) ont augmenté de 50%. Mais tous n'ont pas profité de la même manière de cette croissance. D'un côté le profit a augmenté de 100%, prenant non plus 30% mais 40% du PIB. De l'autre, le salaire n'a augmenté que de 25%, sa part tombe alors de 70% à 30% du PIB. Autrement dit, en 20 ans, les salariés ont perdu 10% des richesses qu'ils produisent, soit environ 150 milliards d'euros. Largement de quoi renflouer les caisses !

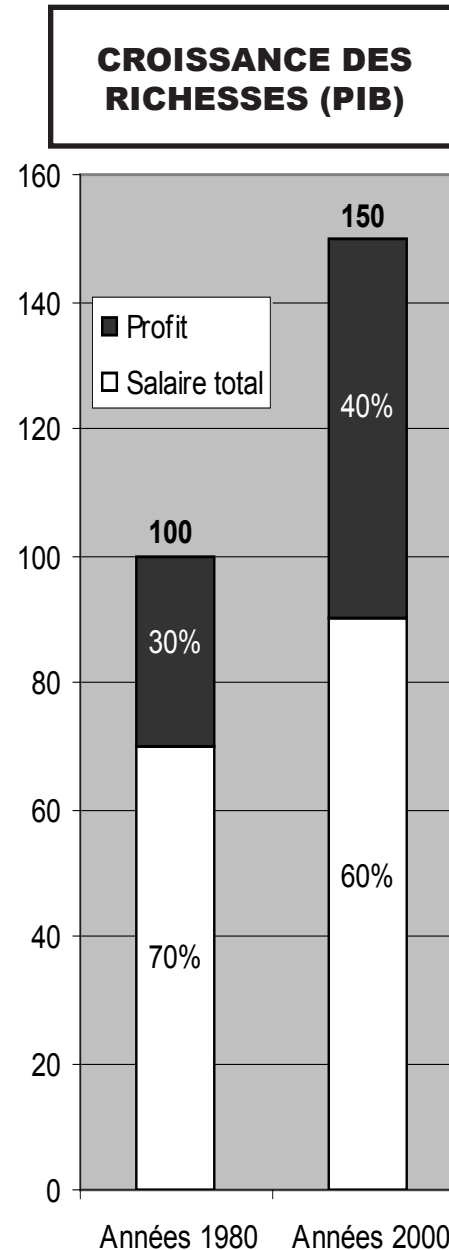
Si la croissance se poursuit à ce rythme, autour de 2% par an (rythme moyen au cours du 20ème siècle), les richesses auront augmenté de 100% en 2040 ! Et à condition que ces richesses ne soient pas transformées en profit mais aillent dans une proportion grandissante vers le salaire, vers les salariés, nous pourrions largement financer les 22 millions de retraités prévus sans réduire le montant des pensions, sans augmenter le temps de cotisation... mais nous pourrions aussi, si nos batailles sont à la hauteur de l'enjeu, financer bien d'autres progrès sociaux, des droits nouveaux pour les salariés.

Enfin, le problème des retraites n'est pas qu'une question économique. Au début du 20ème siècle, la retraite à 65 ans était dénoncée comme étant la « retraite pour les morts ». Alors que nous entrons dans une société de longue vie, nous devrions accepter de repousser l'âge de la retraite et travailler jusqu'à la mort ? Non ! La retraite ne doit pas être synonyme d'incapacité de travail et de fin de vie : elle constitue un temps libre que nous devons apprendre à nous réapproprier !

Les 41 ans, c'est non !

- NOUS EXIGEONS L'ARRÊT DE TOUTE DÉCOTE ET L'ABROGATION DES MESURES 1993 (BALLADUR) ET 2003 (FILLON) DE CALCUL DES PENSIONS.
- LA RETRAITE DOIT ÊTRE INDEXÉE SUR LES SALAIRES D'ACTIVITÉS
- LE TAUX DE REMPLACEMENT DOIT ÊTRE ÉGAL AU MINIMUM À 75%
- RETOUR AUX 37,5 ANNUITÉS DANS LE PRIVÉ ET LE PUBLIC
- LES FEMMES NE DOIVENT PAS FAIRE LES FRAIS DES INÉGALITÉS SALARIALES ET DES CARRIÈRES IRRÉGULIÈRES.
- OUVERTURE LÉGALE DES DROITS A 60 ANS ET PRISE EN COMPTE DE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL
- PERSONNE NE DOIT TOUCHER MOINS QUE LE SMIC À 1500 EUROS NETS.

NOS REVENDICATIONS SONT PLEINEMENT LEGITIMES !



Est appelé ici « salaire total » la somme du salaire net (celui perçu en fin de mois, appelé aussi parfois salaire direct) et des cotisations sociales (celles dites « part salarié » et celles dites « part employeur »). Ces cotisations sociales constituent ce que l'on appelle le salaire socialisé (appelé aussi parfois salaire indirect) et reviennent aux salariés sous forme de prestations : allocations familiales, allocations chômage, pensions de retraite, sécu... Dans le langage patronal, ces cotisations sociales sont appelées charges : les patrons ne supportent pas l'idée d'avoir à réduire leurs profits pour payer les salariés en dehors de leurs temps d'emploi (lorsqu'ils sont malades, au chômage...) et ne cessent de réclamer qu'on leur allège ces charges. Nous, salariés, nous devons bannir ce mot de notre vocabulaire : les cotisations sociales, c'est une partie de notre salaire ! Nous ne voulons donc pas les réduire, bien au contraire ! Nous voulons que soient augmentées les cotisations patronales afin qu'en prélevant toujours plus sur les profits, nous puissions financer par du salaire socialisé de plus en plus de temps en dehors de l'emploi (formation, congés, retraites...). Et pourquoi s'interdire l'idée d'une nouvelle cotisation sociale pour la jeunesse (afin de fournir un salaire aux jeunes jusqu'à leur premier emploi), une autre pour créer un véritable service du 4ème âge, une autre encore pour l'investissement (pour redonner aux salariés la maîtrise de la production)...